

## Concours

### « QUE FERAI JE SI J'ETAIS PRESIDENT DU PE ? »

La Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon, en partenariat avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, organise un concours de rédaction, à l'occasion de la journée de l'Europe et le joli moi de l'Europe, et les élections européennes du 26 mai 2019.

Ce concours est destiné à tous les collégiens du Département des Pyrénées-Orientales.

On invite les élèves à utiliser leurs propres expériences ainsi que les informations transmises par les médias pour réfléchir globalement sur cette thématique.

### BASES

#### 1. Thème

#### « QUE FERAI JE SI J'ETAIS PRESIDENT DU PE ? »

Dans l'UE les européens travaillent ensemble pour la paix et la prospérité. Les nombreuses cultures, traditions et langues d'Europe sont un actif positif pour le continent. Les députés européens travaillent pour cela.

Le ou les sujet(s) à traiter sont :

- « Que ferai je si j'étais président du Parlement Européen ? »
- « Comment aimeriez-vous que soit l'Union Européenne ? »
- « Aimeriez-vous changer quelque chose concernant l'Union Européenne ? »
- « Comment percevez-vous les pays membres et leurs habitants, la diversité ? »
- Exprimer la perception que les participants ont de la démocratie, des eurodéputés, du Parlement européen...
- Enfin, nous invitons les collégiens à utiliser leurs propres expérience (voyages, formations, rencontres...) ainsi que les informations transmises par les médias.

#### 2. Contenu

La rédaction se fera au minimum sur une page et au maximum sur deux pages.

Chaque élève devra inscrire son nom et prénom, son âge, sa classe et son établissement scolaire (adresse, fax, téléphone, email et nom du professeur/s responsable/s).

### **3. Participation**

La participation pourra être individuelle (le collégien devra envoyer sa rédaction) ou par son collège (lequel décidera de participer, en envoyant les rédactions de l'ensemble des élèves participants).

Les travaux seront envoyés à l'adresse suivante :

**Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon**

**Graines d'Europe**

**52, rue Maréchal Foch**

**66000 Perpignan**

### **4. Délai**

Le dossier de présentation doit être parvenu avant le 30 mai 2019 à 00h00.

### **5. Valorisation**

Les rédactions seront évaluées selon les principes suivants :

- Relation avec le thème proposé
- Originalité et créativité de la présentation
- Vision de l'ensemble

### **8. Prix**

Les gagnants seront informés soit individuellement soit par leur collège et ils recevront les prix lors d'une manifestation qui sera organisée fin mai début juin 2019. Les participants et les collègues seront dûment informés.

Premier prix : une tablette

Deuxième prix : tiquets cinéma

Troisième prix : goodies sur l'Europe et un lot de documentation européenne.

Selon le taux de participation possibilité d'avoir accessit

### **9. Jury**

Le verdict du jury sera irrévocable.

Les gagnants céderont leurs droits de propriété intellectuelle à la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon. En conséquence, ces travaux pourront être publiés, diffusés et édités. La Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon se réserve l'exclusivité des rédactions pour un temps indéfini.

Les rédactions non gagnantes seront disponibles au siège social de la Maison de l'Europe pendant un délai de trois mois.